



COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 09 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt six, le neuf mars deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 03/03/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELLIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Nathalie KARCHER a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD

Absents excusés : 1

Absents : 7

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D09032026_06 : Affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-5 et R2311-1 et suivants, Considérant la réunion du 16 Février 2026 de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE STATUER** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 ;
- **DE CONSTATER** que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 685 637,01 € et un déficit d'investissement de 459 297,09 € ;
- **DE CONSTATER** que l'excédent d'investissement cumulé de 1 445 973,59 € qui déduit des restes à réaliser, dégage un excédent disponible pour le financement de nouvelles dépenses de 919 793,14 € ;
- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation comme suit :

| FONCTIONNEMENT | |
|--|-----------------------|
| Dépenses | 3 145 623 ,87 € |
| Recettes | 4 831 260,88 € |
| Résultat de fonctionnement 2025 | 1 685 637,01 € |
| Résultat de fonctionnement reporté N-1 | 200 000,00 € |
| RESULTAT CUMULÉ 2025 | 1 885 637,01 € |

| INVESTISSEMENT | |
|--|-----------------------|
| Dépenses | 2 678 503,69 € |
| Recettes | 2 219 206,60 € |
| Résultat d'investissement 2025 | - 459 297,09 € |
| Excédent d'investissement reporté N-1 | 1 905 270,68 € |
| RESULTAT CUMULÉ 2025 | 1 445 973,59 € |
| RESTES A REALISER : | |
| Dépenses | 863 417,67 € |
| Recettes | 337 237,22 € |
| Solde « RESTE A REALISER » | - 526 180,45 € |
| Résultat cumulé 2025 | 1 445 973,59 € |
| EXCEDENT DISPONIBLE POUR FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2026 | 919 793,14 € |

| AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 | |
|---|-----------------------|
| 1068 – section d'investissement – Excédent de fonctionnement capitalisé | 1 685 637,01 € |
| 002- section de fonctionnement – Excédent de fonctionnement | 200 000,00 € |

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, Michel VALLA ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,

Le Maire,

Michel VALLA

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jours, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 11/03/2026
Au registre